

Formation initiale pour
les infirmières indépendantes
débutantes

THEMES :

Développement
entrepreneurial
Droit de la santé (droits et
devoirs)
Comptabilité
Administration

FINALITES/OBJECTIFS

Identifier/reconnaitre les
bases légales, les
directives
administratives, la
documentation adaptée
et les critères
nécessaires à la
pratique
indépendante des soins

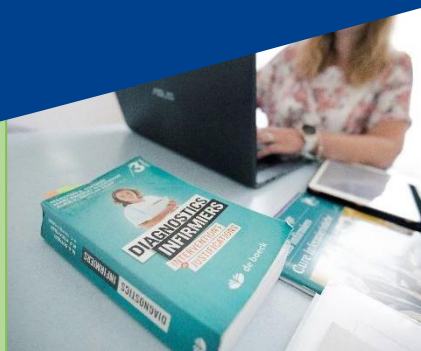
Définir les prestations
facturables à charges
des assurances sociales

Positionner son activité
dans le système de
santé (auprès des
médecins et des
partenaires du réseau)

Développer son activité
professionnelle en mode
libéral et gérer son
entreprise

Contribuer et répondre
au développement
qualité de l'activité
indépendante

Echanger sur les
pratiques, l'organisation
et les outils de gestion
de l'activité
(informatique, etc.)



Entreprendre une carrière d'infirmière libérale

Exercer les soins infirmiers sous sa propre responsabilité est une voie choisie par un nombre croissant d'infirmières. Que ce soit pour donner une nouvelle orientation à sa carrière, aligner sa pratique avec ses valeurs professionnelles ou mieux concilier vie professionnelle et vie privée, devenir infirmière indépendante constitue un choix fort et engageant. Un choix qui conduit chaque professionnelle à intégrer une communauté devenue indispensable au bon fonctionnement du système de santé.

S'engager dans une activité indépendante signifie également assumer pleinement ses responsabilités. Celles-ci concernent notamment la qualité et la sécurité des soins, les assurances professionnelles, le financement des prestations, la comptabilité, ainsi que le rôle et la place de l'infirmière indépendante au sein du système de soins. Cette pratique implique des devoirs et des obligations, mais également des droits clairement définis.

La formation initiale vise à poser les bases indispensables à la compréhension du cadre légal, organisationnel et professionnel qui régit la pratique des soins infirmiers indépendants. Elle permet d'acquérir les connaissances générales essentielles à l'exercice libéral et d'aborder de manière structurée les exigences liées à cette forme de pratique.

Cette formation s'adresse aux infirmières et infirmiers comptant moins d'une année de pratique indépendante.

Elle constitue une condition préalable obligatoire à l'inscription au système de gestion de la qualité (SGQ) de curacasa et permet, à son issue, l'obtention du Label qualité de l'association professionnelle.



Date:

<https://www.curacasa.ch/fr/evnements-et-formations?category=4&lang=french>

LIEU :

Y-Parc à Yverdon

COÛT :

750 CHF pour les non-membres de Curacasa

400 CHF pour les membres de Curacasa

PUBLIC CIBLE

Infirmiers et infirmières indépendantes ayant reçu une admission cantonale de pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins obtenue avant le début de la formation.

DUREE DE LA FORMATION

Session de 3 jours de cours

Cours en présence : 21 heures
Etude personnelle : 3 heures
Pts e-log : 24 pts

DELAÏ D'INSCRIPTION

Une semaine avant le début de la formation (max. 25)

DESINSCRIPTION

Montant dû pour moitié, 2 semaines avant la formation

Montant dû intégralement si absence au cours

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'inscription peut se faire uniquement par e-log. Cette plateforme e-log est essentielle pour les indépendantes pour le suivi de la formation continue.

Je n'ai pas de compte e-log et je veux en créer un :

[S'ENREGISTRER SUR E.LOG.CH](#)

J'ai un compte e-log et je veux m'inscrire à cette formation :

[INSCRIPTION](#)

INTERVENANT-E-S

Ruth Hostettler, Responsable infirmières indépendantes ASI/SBK

Bruna da Silva, Fiscaliste, comptable, Artemio conseil

Stephan Lendais, infirmier indépendant, Coordinateur curacasa

Elodie Putallaz, infirmière indépendante, Coordinatrice curacasa

Mélanie de Giacometti, infirmière indépendante, Coordinatrice curacasa

Nathalie Brunner, Avocate et Collaboratrice scientifique UNINE

Programme détaillé et supports de cours disponible sur e-log

curacasa
c/o alliance care
Choisysstrasse 1
3008 Berne
curacasa@alliance-care.ch

